Bulletin municipal n° 34

Décembre 2012

Prémanon



édito du Maire

Chères Prémanonières, Chers Prémanoniers,

À l'heure où je prépare cet édito, « l'hiver s'est installé de manière précoce et brutale ! » entend-on ... On en avait surtout perdu l'habitude, mais il faut admettre qu'il en a surpris plus d'un et que la pelle à neige a déjà bien fatigué les bras de « ceux qui s'en servent ». Faut-il le rappeler, les chasse-neige font un travail remarquable et même si les déneigeurs y font attention, il est bien normal qu'il y ait des « bourrelets après le passage ». Et doit-on le rappeler, il est bien normal que chacun soit responsable de son entrée, de son devant de maison ou de la partie de trottoir qui le concerne. Mais doit-on le rappeler encore, il est anormal de « dépeller » son bourrelet sur la route : c'est un geste irrespectueux pour le travail du déneigeur, dangereux pour la circulation et un mauvais calcul car à son prochain passage, le chasse-neige ajoute à votre bourrelet, non seulement la neige fraîche mais la neige que vous avez mise sur la route précédemment... du coup, vous la pellez deux fois !

Par ces quelques lignes, on la croirait maudite cette neige, mais non ! Tirons le positif de cet hiver précoce. Il permet d'installer et de conforter la saison touristique, une saison importante pour l'économie de notre territoire.

Mais quoi de neuf à Prémanon ?

Je vous l'avais indiqué, 2012 devait être plus une année consacrée à la réflexion et aux études qu'à l'investissement. Nous avons, outre les travaux d'entretien courant, terminé l'aménagement du nouveau cimetière et réalisé la fermeture du préau du Pôle Petite Enfance, redonnant ainsi un espace couvert pour la garderie périscolaire et améliorant les conditions d'accueil de cette garderie.

Concernant les études d'aménagement de la zone urbanisable située derrière la patinoire, elles sont en bonne voie et récemment votre Conseil Municipal a pris la décision que les aménagements seraient réalisés par un concessionnaire ; un cahier des charges pour l'appel d'offres est en cours de rédaction en relation avec les services de la DDE.

Au travers des contraintes imposées au concessionnaire, la Commune gardera la maîtrise de l'aménagement de ce secteur qui prévoit, en plus de la construction d'habitat à louer ou à vendre, une partie affectée à de la construction type hôtellerie (hôtel ou loge-chalet hôtelier...) et une autre partie réservée à de la résidence destinée à accueillir les aînés de notre Commune. Cette dernière se présenterait sous forme de maisons individuelles avec 2 ou 3 studios réservés aux aînés en rez-de-chaussée, les propriétaires étant engagés à l'accompagnement des personnes âgées locataires. Cette formule permet d'offrir un maintien des personnes dans leur commune, à proximité du centre village, de leur garantir une assistance qui, certes, n'est pas médicalisée mais rassurante pour des personnes seules et pour leur famille parfois éloignée.

L'emplacement pour 3 maisons de ce type pourrait être envisagé, les constructions se faisant au fur et à mesure, en fonction des demandes.

L'année 2013, à partir de Juin en théorie, devrait voir démarrer les travaux de l'Espace du Monde Polaire et de la réhabilitation de la patinoire. C'est un énorme chantier qui se profile et qui, nous en sommes conscients, risque de perturber pas mal le fonctionnement de notre village pendant l'année que durera sa construction. C'est le prix à payer pour aboutir à ce projet qui, soyons-en persuadés contribuera à relancer la dynamique de votre village.

Avant de terminer cet édito, je voudrais associer la Commune à la douleur des familles prémanonières touchées par un deuil en cette année 2012. Des « figures » de Prémanon nous ont quittés : Noël Bonnefoy de la Darbella au printemps, Maurice Gauthier qui semblait pourtant indestructible, la maladie a eu raison de lui, Madame Antoinette Camelin des Rivières, en toute discrétion et tout récemment Roland Raguin qui a consacré énormément de son temps et de son énergie aux autres, a été stoppé brutalement dans sa générosité. Ils nous manqueront mais comme on le dit, la vie continue, regardons devant ...

2013 est bientôt là et j'espère pour vous, Prémanonières et Prémanoniers, que cette année donnera pleine satisfaction à vos souhaits et aspirations.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie de nouvelle année le Vendredi 25 Janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente et vous renouvelle au nom de la municipalité, mes Vœux de Bonheur, Santé et Réussite pour cette année 2013 !

Le Maire, Bernard Regard



Prémanon

TRAVAUX 2012

EFFACEMENT DE RÉSEAUX AÉRIENS



La Commune a réalisé, avec l'aide du SIDEC du Jura (Syndicat mIxte d'énergies, d'Équipement et de Communication) des travaux d'effacement de réseaux aériens et de remplacement de matériel vétuste.

Deux chantiers ont été ouverts simultanément, l'un chemin de la Halle et le second au TABAGNOZ pour l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. Le secteur du Tabagnoz n'était pas programmé mais en raison des travaux engagés par le Conseil Général du Jura pour l'aménagement du carrefour entre la RN 5 et la route de Mijoux, le conseil municipal a décidé de saisir l'opportunité pour traiter ce secteur.

La Commune a également profité du programme RVS (Renouvellement du matériel Vétuste de Sécurité) proposé par le SIDEC pour remplacer des coffrets d'éclairage public, installer des horloges astronomiques et changer des luminaires vétustes notamment au centre du village par la suppression des lampes « boules ».

Ces différents programmes sont encore largement subventionnés (30 % pour l'éclairage public, 80 % pour l'effacement et 50 % pour le remplacement du matériel vétuste) et permettent à la fois de limiter les dépenses de consommation électrique et d'améliorer l'environnement paysager. La simple suppression des fils aériens donne une toute autre vue paysagère.

Pour 2013, il est envisagé de supprimer la ligne aérienne électrique située à l'entrée nord du village (route de Morez) et qui passe dans la forêt et souvent sujette à être endommagée en raison de la chute des arbres. D'autre part, nous poursuivrons le remplacement des lampes vétustes qui restent sur différents points de la commune.

AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE POUR LE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS

À la demande des animatrices de l'accueil de loisirs, la commune a réfléchi sur l'aménagement d'une salle dédiée à l'accueil de loisirs pour faciliter le fonctionnement de ce service. Il a donc été décidé de fermer le préau. Les travaux ont débuté en juillet et se sont achevés après les vacances de la Toussaint.

Le coût global de cet aménagement est d'environ 50 000 € H.T. (travaux, honoraires et mobilier). Le montant total des subventions obtenues est de 30 669 € soit 61 % et se répartissent ainsi :

- Conseil général du Jura : 7 669 €
- Caisse d'allocations familiales du Jura : 11 000 €
- Réserve parlementaire Madame la Députée : 12 000 €

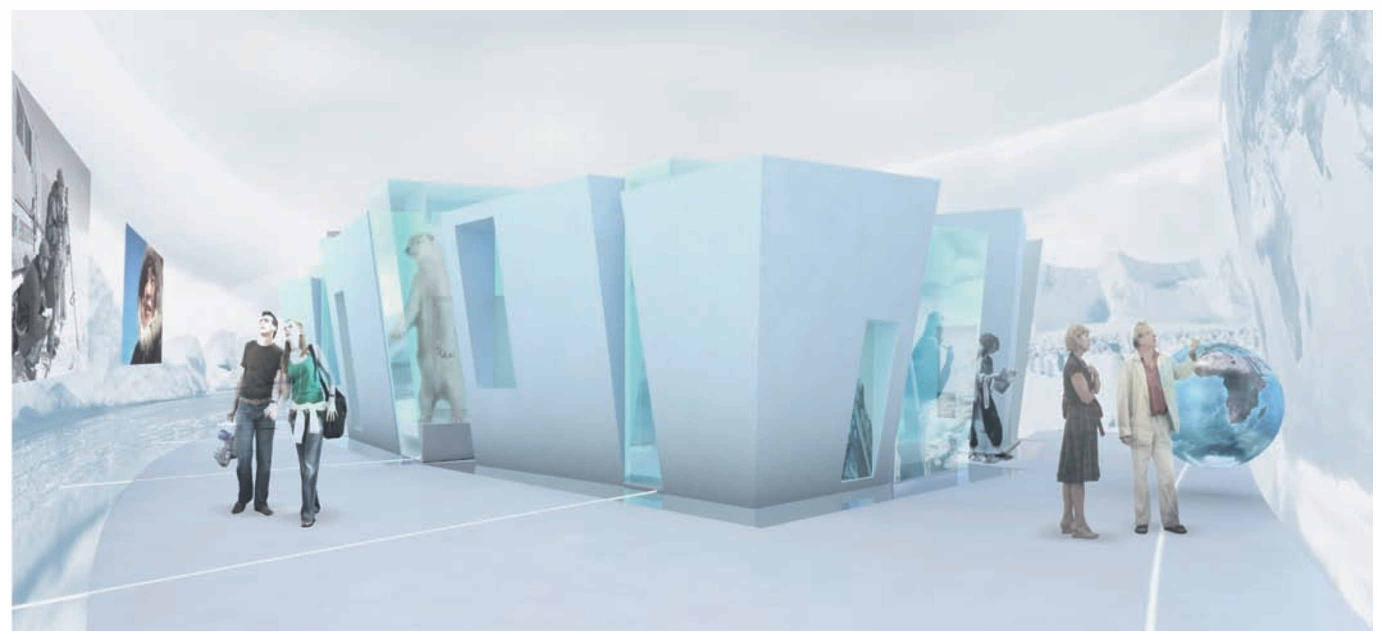
Ce nouvel espace est utilisé par les animatrices et les enfants depuis la mi-novembre et facilite beaucoup le fonctionnement : accueil sur le même niveau, activités pouvant se dérouler sur plusieurs jours sans devoir tout ranger comme auparavant, amélioration des conditions de travail des agents…



Toute l'équipe de l'accueil de loisirs met tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants et les parents. Virginie BERTRAND assure depuis la rentrée scolaire 2012/2013 la direction de ce service avec Michèle CHÊNE, Pauline RAQUIN, Sabrina HAMLAT et Angélique MASSOT. Angélique BARTHOD-MICHEL qui est responsable de l'accueil à la patinoire vient régulièrement renforcer l'équipe. Les réservations tant pour la garderie que pour le restaurant scolaire sont gérées informatiquement par le service accueil de loisirs, à qui il faut adresser vos demandes soit directement, soit par messagerie à l'adresse suivante : garderie.premanon39@orange.fr avant le jeudi à midi de chaque semaine pour la semaine suivante.

L'ESPACE DES MONDES POLAIRES AU CŒUR DU VILLAGE

Questions à Stéphane Niveau
Directeur du Centre polaire, guide, conférencier sur l'Espace des mondes polaires.



Scénographie, phase esquisse. Reichard & ferreux, Lons-le-Saunier

1. L'eMP, c'est quoi ?

De manière brutale, l'espace des mondes polaires occupe plus de 5 000 m² de terrain ; ce qui est bien sûr intéressant c'est ce qui se cache derrière ce chiffre qui, seul, ne veut rien dire.

L'eMP (espace des mondes polaires), ce n'est pas seulement un musée. C'est tout un complexe ludique et culturel qui renferme, une salle d'exposition permanente sur le monde polaire de 590 m², une salle d'exposition temporaire de 200 m², une réserve de collection polaire de 100 m², un auditorium de 100 places, une boutique librairie/souvenirs de 100 m², un lieu de restauration de 215 m², un office de tourisme de 35 m² ; la patinoire existante rénovée de 500 m², la salle polyvalente, existante également, de 515 m², un atelier pédagogique (60 m²), une salle hors sac de 50 m², un jardin polaire de 1 000 m², dispositif complémentaire de l'atelier pédagogique, un jardin public de 1 000 m² et un parvis extérieur qui aura un rôle à joué aussi bien dans sa capacité à inviter les publics à entrer dans le bâtiment que pour les animations extérieures organisées par l'eMP ou autres organisateurs comme les associations du village.

Les surfaces de chaque élément, énuméré ci-contre, ont été définis en fonction des besoins nécessaires pour accueillir entre 35 000 visiteurs (ce que l'on nomme, fréquentation basse) et 70 000 personnes par an (fréquentation haute).

2. Comment un projet comme celui-ci voit-il le jour ?

Tout d'abord, un projet comme celui de l'eMP est un long parcours, difficile et parfois compliqué. Cela fait maintenant 10 ans que je travaille sur ce projet. Pour résumer en quelques lignes choisies, la genèse de ce futur équipement :

Le Centre polaire Paul-Émile Victor de Prémanon (ou Musée Polaire de Prémanon), à ne pas confondre avec l'espace des mondes polaires, est implanté depuis 1989 au cœur de la Station des Rousses et du Parc naturel



régional du Haut Jura. Il occupe un bâtiment d'environ 300 m², qui est un espace de connaissance dans lequel se mêlent intimement la mémoire des premières investigations polaires et l'actualité des travaux scientifiques et des explorations d'aujourd'hui.
Ce bâtiment est aujourd'hui la propriété de la Communauté de communes de la Station des Rousses qui le loue à l'Association du Centre polaire Paul-Émile Victor. C'est l'Association du Centre polaire Paul-Émile Victor qui gère et exploite actuellement le bâtiment et son contenu.

En l'an 2002, au cours d'une expédition, en Terre de Baffin, le blizzard qui nous avait bloqué pendant plusieurs jours me permit de prendre le temps de réfléchir et notamment de me demander s'il était possible de reproduire cette ambiance si particulière de blizzard dans le Centre polaire de Prémanon. La réponse était non sans ambiguïté. Mes 20 ans d'expérience en milieu polaire m'amenaient à imaginer différents dispositifs de médiations autour de nombreux thèmes et à chaque fois la réponse était la même. Le bâtiment actuel n'est pas ou n'est plus "capacitaire".
L'idée de faire une nouvelle scénographie, mais surtout un nouveau bâtiment qui ait cette capacité d'évoluer dans le temps est née.

En 2003, accompagné par Jean-Christophe Victor, fils du célèbre explorateur, les élus du plateau des Rousses et du Conseil général du Jura, il est donc décidé de réfléchir à la création d'une nouvelle structure sur les milieux polaires, qui serait à la fois innovante, ludique et pédagogique.

La légitimité de la localisation d'un nouvel équipement polaire, dans le Haut Jura, est fondée notamment sur l'existence du musée actuel, créé par Pierre Marc à la fin des années quatre-vingt, sur les origines jurassiennes de Paul-Émile Victor, mais aussi sur la cohérence de l'image Jura avec les enjeux véhiculés ou exprimés par les pôles en général : des enjeux écologiques, l'idée d'un développement durable, un certain rapport de l'homme à la nature, etc.

Cette nouvelle structure devait à l'origine être implantée dans le cadre particulier du Fort des Rousses. Au cours des années 2005 et 2006, une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'un parc polaire, situé au Fort des Rousses a été réalisée par la Communauté de communes de la Station des Rousses, avec le soutien financier de l'État, de la Région et du Département. Cette étude avait abouti à la définition d'un concept de parc culturel, scientifique et ludique de découverte des milieux polaires. Le montant initial de l'investissement (17 millions d'euros), la nécessité de réinvestir régulièrement, l'existence d'un déséquilibre de fonctionnement d'une part, et les difficultés pratiques à envisager la création du parc polaire sur le site initialement identifié d'autre part, ont conduit les partenaires du projet à reprendre l'analyse à ses fondamentaux pour identifier un nouveau projet. Le nouveau projet devait rester cohérent dans son ambition de constituer une réelle capacité d'attraction touristique, et soutenable dans ses coûts initiaux et de fonctionnement. L'hypothèse initiale, à savoir une implantation sur le site du Fort des Rousses, a été totalement abandonnée.

Une seconde étude a été réalisée (2009-2011) pour l'implantation de ce nouvel équipement sur la commune de Prémanon. Cette étude a permis de définir un projet plus cohérent en termes d'investissement et de coût de fonctionnement et de proposer un concept innovant d'espace de culture et de loisir associant un nouveau "musée" des mondes polaires et une patinoire, lieu ludique logiquement transformé en banquise. Le tout implanté dans un complexe, appelé Espace des mondes polaires, qui intégrera d'autres fonctions pour renforcer l'offre touristique. Ces services complémentaires favoriseront la mise en place d'une animation au centre bourg de Prémanon qui rayonnera sur l'ensemble de la station, ainsi qu'un renouvellement régulier de la programmation culturelle de l'établissement.



3. Pouvez-vous décrire l'ensemble du bâtiment et expliquer le choix de son emplacement ?

Depuis de nombreuses années, les acteurs du développement économique et touristique du plateau des Rousses réfléchissent à diversifier les activités, surtout en période hivernale. Le tourisme est une clé importante pour le développement de notre milieu rural, le label "station" répond à de nombreux critères, comme la présence d'une patinoire par exemple. Les musées, les centres culturels, les cinémas en sont d'autres. C'est un cercle vertueux puisque cet ensemble induit également sur la valeur du patrimoine bâti, ce dernier créant des aménités qui nécessitent des infrastructures.

Le projet de nouveau centre polaire arrivait en même temps que le constat d'une rénovation nécessaire de la patinoire. Les deux projets ont fusionné permettant de livrer un équipement complet et novateur puisque nous mélangeons un public culturel et un public ludique et dans le même temps nous faisions des économies financières en mutualisant deux chantiers. Le projet global a été intégré au Contrat de station (État-Région) 2007-2013 au chapitre "diversification des activités", sous le titre "espace des mondes polaires".

L'eMP est un concept unique en France à plus d'un titre. Mélanger une pratique de musée à celle d'une patinoire. Les deux unités pouvant se renvoyer l'une à l'autre en terme de complément pédagogique aussi bien qu'en terme d'activité ludique.

Autre particularité, l'eMP disposera d'un emplacement de 100 m^2 au sol, pouvant être doublé dans le futur si nécessaire, réservé aux collections polaires. Il n'existe pas en France de lieux pérennes, autres que ceux nationaux (musée national comme celui du quai Branly…) répondant à ce besoin.

Avec Paul-Émile Victor et depuis ce dernier, de nombreuses personnes ont parcouru les régions polaires, à pied, en traîneau, en kayak de mer, à ski… ont acheté des objets, ramené des échantillons, pris des photographies… L'idée de cet espace est de rassembler ces objets (matériels ou immatériels) pour alimenter l'exposition permanente, mais aussi pour offrir du contenant aux futures expositions temporaires. Pour ce faire un catalogue d'inventaire a été initié par les permanents du Centre polaire de Prémanon. Travail immense qui consiste à identifier puis démarcher, quasiment une par une tous ces "explorateurs", repérer et estimer l'intérêt pédagogique et scientifique des pièces potentielles. Ce travail est en fait sans fin, puisqu'il sera une des futures activités permanentes de l'eMP. Nous n'aurons pas vocation à acheter des objets pour constituer une collection polaire comme on peut l'imaginer, mais bien de produire une zone tampon entre les propriétaires des objets et les expositions temporaires, mais aussi de conserver sur place le temps de produire des outils pédagogiques avec le service éducatif qui accompagnera le travail des expositions.

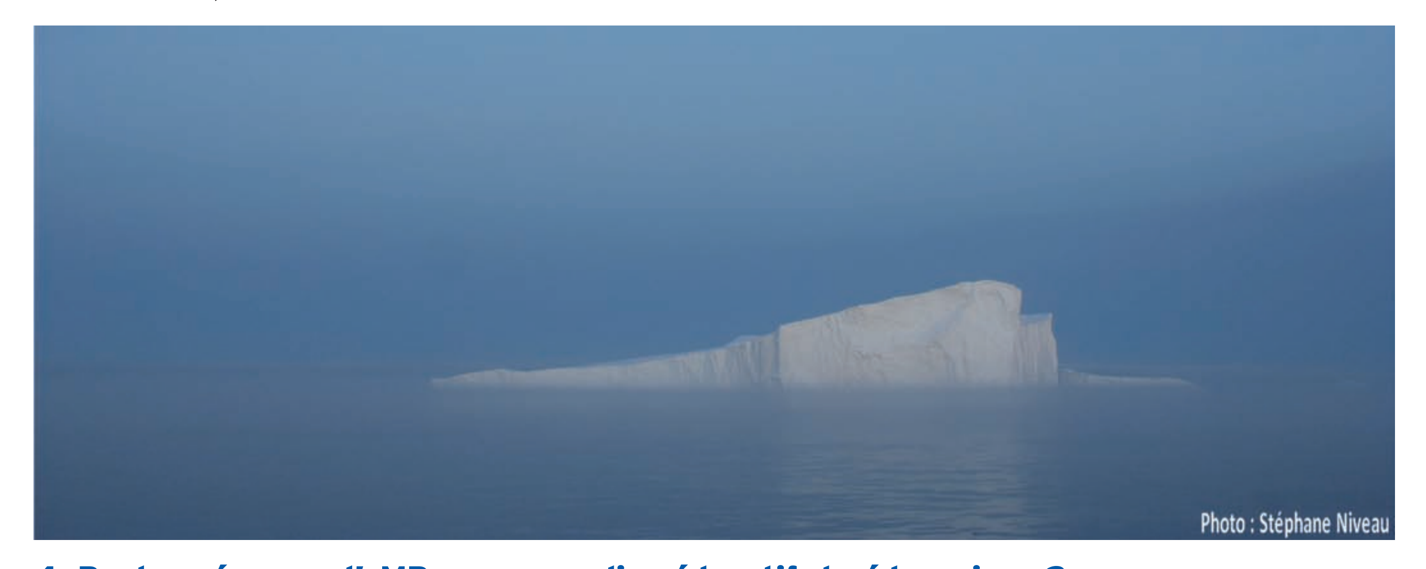
Concernant la patinoire, il n'y aura pas augmentation de surface, techniquement compliquée, concrètement difficile en centre bourg et évidemment très cher au final. Une réfection complète de l'intérieur, aussi bien sur la production de la glace, soumise à de nouvelles règles européennes, que sur la mise en couleur des murs qui



rappelleront les univers variés des régions polaires : la toundra, la glace, la banquise, les traîneaux à chien ou encore les aurores boréales… Autant d'univers qui seront traités par le son, l'image ou les couleurs.
La future patinoire aura vocation à préparer et présenter des animations tout au long de l'année qui viendront en complément des animations de la partie muséale.

L'ensemble du dispositif est complété par la salle polyvalente qui garde le même rôle qu'aujourd'hui. Les associations qui utilisaient cette surface, les particuliers qui louaient cette salle, pourront demain continuer à le faire. L'espace des mondes polaires pourra ouvrir chaque partie, musée, patinoire, salle polyvalente de manière indépendante.

Il reste encore un dispositif à évoquer, celui de la partie restauration. Il nous semblait important de pouvoir disposer au sein de l'équipement d'une partie restauration afin de proposer un produit complet, visite et restauration.
Le dispositif imaginé est complémentaire à ce qui est proposé aujourd'hui dans le village. De plus l'eMP a été pensé et voulu au centre bourg pour redynamiser et requalifier le village.
Le nombre de visiteurs qui sera généré par le projet profitera à l'ensemble des acteurs, comme les commerçants de Prémanon qui ont souvent le sentiment d'être oubliés.


Photo : Stéphane Niveau

4. Peut-on évoquer l'eMP comme un lieu éducatif et pédagogique ?

Comme je l'ai déjà évoqué, l'espace des mondes polaires sera un lieu multiple. Il se veut être un lieu d'apprentissage du ou des savoirs tout en gardant son caractère ludique.
Pour la partie muséographique, cet espace est thématisé sous forme d'îlots qui ressembleront à des blocs de glace éclatés. Les thèmes porteront aussi bien sur l'histoire polaire française, la géographie polaire, la faune polaire, l'ethnologie, mais aborderont aussi des thèmes locaux, comme la physionomie du Jura d'il y a 40 000 ans, lorsque notre plateau était couvert d'une calotte glaciaire atteignant 1000 m d'épaisseur et où seule la Dole dépassait de la glace.
Les questions d'actualités seront traitées, comme le suivi d'expéditions polaires françaises, ou encore les enjeux politiques des régions polaires qui semblent recéler de nombreuses richesses, comme du gaz, du pétrole ou des terres rares. Des outils pédagogiques aidant les visites seront réalisés aussi bien pour les enseignants que pour les familles de passage.





Du côté de la patinoire, les animations existantes seront complétées. Des séances d'initiation seront proposées pour le patin à glace comme pour le curling. Des démonstrations seront au programme afin de faire vivre cet univers de glace. Rappelons que la patinoire de Prémanon est actuellement la seule patinoire en glace du département et qu'elle est déjà par sa présence au cœur du dispositif de la vie de la Station des Rousses. Son rôle n'en sera que plus renforcé.

Dans le cadre de sa politique d'animation, aussi bien dans les murs ou hors les murs, l'eMP fera appelle à des prestataires extérieurs comme des accompagnateurs en montagne, des mushers, des moniteurs de ski nordique, des conteurs…
L'eMP ne sera pas un musée il sera un lieu de partage, d'expérience et d'apprentissage.

5. Comment est financé ce futur équipement et a-t-on déjà une idée de la date du début des travaux?

Après toutes ces explications et démonstrations sur cet équipement, il est légitime de parler financement. D'autant plus que nous présentons un projet qui est porté à un haut niveau d'intervention par nos différents financeurs. Le coût prévisionnel s'élève à 7 974 000 € HT. Le budget a été établi à partir d'une estimation réalisée en juin 2011, en phase programmation, par le cabinet Polyprogramme et à partir du budget prévisionnel affecté aux travaux et proposé par le cabinet Reichardt et Ferreux Architectes.
Il est important de bien mettre en évidence que ce projet a su séduire dans son contenu, son environnement et ses attentes, puisqu'il est subventionné à hauteur de 75 %.
Le plan de financement prévisionnel se répartit de la manière suivante:
Département du Jura pour 2 124 000 €, la Région Franche-Comté pour 1 750 000 €, ADEME pour 180 000 €, L'Europe pour 700 000 €, l'État (FNADT + CNDS) pour 475 000 €, la commune de Prémanon pour 750 000 €, la Communauté de communes de la Station des Rousses pour 1 995 000 €.
Le plan de financement ne prend pas en compte, à ce jour, les derniers contacts établis avec certains partenaires privés, notamment suisse, qui intéressés par le projet et son image (culturel et médiatique) sont prêts à intervenir dans le financement de l'équipement. Ces interventions ne font que renforcer le plan de financement mais aussi le réalisme de celui-ci.
Nous sommes maintenant dans une phase décisive du programme de l'équipement, phase qui se nomme APD pour les spécialistes (Avant projet détaillé). À partir de maintenant nous sommes en mesure de donner le calendrier de début de chantier qui est fixé à la fin du printemps 2013. Nous comptons entre 14 et 18 mois de travaux en fonction bien évidemment des conditions météorologiques de l'hiver 2013/2014.
Nous avons d'ores et déjà prévu d'organiser une réunion publique, à Prémanon, dans le courant de l'hiver pour présenter plus en détail l'espace des mondes polaires et répondre aux questions éventuelles.
Un courrier sera prochainement envoyé aux Prémanoniers pour les informer de cette réunion qui se tiendra dans la salle polyvalente du village… avant sa rénovation!

L'eMP :
Co-auteurs: Jean-Christophe Victor/Stéphane Niveau
Architectes: Cabinet Reichardt & Ferreux, Lons-le-Saunier
Maître d'œuvre: Communauté de communes de la Station des Rousses



CURLING

Le club de curling a été créé en 1989 sous l'égide de Michel Jean Prost et rapidement trois piliers, composé de Robert BOURGEOIS le plus ancien curler licencié de France, avec 91 printemps à son actif, Daniel ARBEZ et Didier BUFFARD-MORET ont maintenu cette discipline en activité. Il est affilié à la Fédération nationale des sports de glace.

Puis la section patinage a intégré le club pour créer l'association des « Sports de glace du Haut jura ». Cette association initie les plus jeunes au patinage artistique encadrés par Vincent CROCHARD moniteur diplômé d'état et compte une cinquantaine de licenciés.

Le club de curling se retrouve tous les mercredis soir pour une séance d'entraînement sur la patinoire de Prémanon.

ESPRIT DU CURLING

À part les conditions sportives, comme le savoir et l'adresse, le fair-play et l'esprit de camaraderie a tout autant de valeur. On joue au curling pour gagner mais jamais pour humilier l'adversaire. Un vrai curler préfère une défaite à une victoire déloyale.

PRÉPARATION DE LA SURFACE DE JEU :

D'abords il est nécessaire de préparer la glace avec grand soin pour être la plus plane possible. Ensuite on arrose la glace avec de fines gouttelettes d'eau ce qui donne un fini pelure d'orange, appelé « pebble ».

L'ÉQUIPEMENT

Les chaussures sont particulières : une possède une fine semelle de téflon pour permettre de glisser au moment du lancer de pierre. L'autre chaussure est recouverte d'une semelle de crêpe qui ne glisse pas ou peu. Chaque joueur est équipé d'un balai, celui-ci est utilisé pour balayer devant la pierre. Cette action a pour conséquence de ralentir la décélération de la pierre et renforce sa trajectoire.

LA PIERRE

Elle pèse 19,96 kg, en granit et provient d'Écosse.

LES JOUEURS

Ils sont quatre et jouent deux pierres chacun à tour de rôle avec l'équipe adverse. Le quatrième joueur appelé skip est le capitaine de l'équipe. C'est lui qui va définir la stratégie à mettre en place en fonction de la glace et de l'autre équipe.



LA PARTIE

Une partie est composée de plusieurs manches appelées « ends », sept, huit ou dix et dure en moyenne deux heures. Ce sont les pierres les plus proches du centre de la maison qui marquent les points d'une seule équipe. Toutes les pierres de l'équipe A peuvent être dans la maison. Si une seule pierre de l'équipe B vient se placer plus près du centre, alors l'équipe B marque un point et l'équipe A zéro point.

Régulièrement le club participe à des tournois, Neuchâtel, Valence, les Contamines Albertville, Besançon, Strasbourg, Viry-Chatillon, Martigny, Grimentz, Saint-Gervais.

Chaque année il organise une journée portes ouvertes et un tournoi qui se situe début novembre.

Si vous souhaitez essayer de jeter une pierre ou deux, surtout n'hésitez pas, nous sommes présents tous les mercredis soir à partir de vingt heures.

Les membres du club.





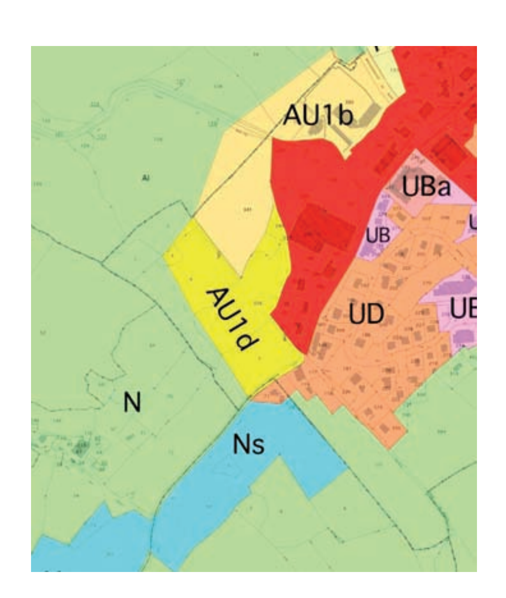
La mairie vous informe

URBANISME :

Relance dossier révision simplifiée et modification du PLU :

Lors de la séance du conseil municipal du 22 juin 2012, les élus ont décidé de relancer le dossier de révision simplifiée et de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en raison de l'avancement des différents projets prévus au centre bourg, à savoir : la création de l'espace des mondes polaires (réhabilitation de la patinoire, de la salle polyvalente, des ateliers techniques, création du musée polaire et du bistrot polaire), un projet de lotissement privé et l'aménagement de la zone AU1b (à l'ouest de la place de la patinoire) dont les terrains appartiennent en totalité à la Commune et qui prend en compte le résultat de l'étude urbaine opérationnelle effectuée sur l'ensemble du centre bourg.

La mission de mise en forme du dossier de révision simplifiée et de modification du PLU a été confiée au cabinet IRCONCEPT situé à CRAN-GEVRIER en Haute-Savoie. Ce cabinet connaît particulièrement bien le secteur pour conduire des opérations de révision de PLU sur plusieurs collectivités et notamment les Communes des ROUSSES et de BOIS D'AMONT.



La révision simplifiée est mise en œuvre pour permettre l'extension de la zone AU1d située à l'extrémité de la rue de la Croix de la Teppe, afin de permettre la continuité de l'urbanisation en tenant compte de la topographie particulière du terrain et de son futur accès (pente acceptable, prise en compte limite de crête).

La modification du PLU permettra d'apporter quelques ajustements au règlement des différentes zones, à la prise en compte des projets en cours et à la désignation de quelques emplacements réservés.

Le dossier pourrait être soumis à enquête publique en début d'année 2013.

CARTE ET CHÉQUIER RUSÉS... LES BONS PLANS SUR LA STATION DES ROUSSES :

L'édition 2012-2013 est arrivée !

Le chéquier spécial Résidant propose plus de 400 € de remises sur des services et des activités offerts par la Communauté de communes et ses partenaires : gratuité des transports SKIBUS et ESTIBUS, réduction sur le cinéma, les restaurants, les locations de ski, les musées...

Les résidants locaux peuvent l'acheter à la mairie de leur domicile pour 10 €.



Les résidants secondaires peuvent se le procurer également pour 10 € à la Communauté de communes de la Station des Rousses.

Période de validité : du 1er septembre 2012 au 31 août 2013.

Retrouvez la liste des avantages et les conditions de vente sur notre site : www.cc-stationdesrousses.fr .



UNE MARIANNE À LA MAIRIE !

La salle du conseil municipal de PRÉMANON était dépourvue jusqu'à présent du buste de Marianne. Depuis le 31 août 2012 ce manque a été comblé !

C'est à la lecture d'un article dans la presse locale que le Maire a découvert que l'association des amis de la Marianne de Châtelneuf avait entrepris de faire réaliser un buste de Marianne d'après la statue posée sur le monument de la commune de CHÂTELNEUF : la Marianne de SYAMOUR.

Cette artiste née en 1857 à BRERY avait pour nom Marguerite GAGNEUR. Son père, avocat de formation, inventeur du crédit sur gage, président de la fruitière de Brery, fouriériste de la première heure, finira député du Jura de 1869 à sa mort en 1889. Sa mère est écrivain.

Elle grandit dans le Jura et épouse même en seconde noce un médecin salinois, mais c'est à Paris, où elle prend le nom de Marguerite SYAMOUR, qu'elle va connaître la notoriété.

Mais pourquoi ce nom de SYAMOUR ? Tout simplement par la contraction de Syam, village du Jura et Amour.

Très vite reconnue, elle exposera dans des grands salons de l'époque et même à l'exposition universelle de 1900.

Ses œuvres au modelé sensuel d'où ressort une sensibilité toute féminine relèvent du réalisme et du symbolisme. Nombre d'entre elles sont encore dans le Jura, si elles n'ont pas été détruites par l'occupant durant la dernière guerre. Une des plus connues reste le fameux « Vigneron de Poligny » sauvée de la fonte pendant la guerre grâce au courage de quelques Polinois, qui l'avaient enterrée la veille du passage des Allemands en recherche de métaux.

Très marquée par le mouvement fouriériste, SYAMOUR est aussi connue comme une artiste engagée qui défendra toute sa vie les principes de la République, les droits de l'Homme, la laïcité, le féminisme et le pacifisme.



VISITE DE M. LE SOUS-PRÉFET DE SAINT-CLAUDE

Mercredi 31 octobre, M. Joël BOURGEOT, Sous-préfet de SAINT-CLAUDE, est venu rencontrer la Municipalité et prendre des informations complémentaires sur la Commune.

Après l'avoir accueilli en mairie, et avoir présenté globalement la Collectivité (historique, développement démographique, finances…) le Maire a rappelé les différentes réalisations (pôle petite enfance, agrandissement cimetière) et les projets en cours qui ne seront pas sans conséquence sur le développement de la Commune, avec notamment l'aménagement du centre bourg (projet d'un futur lotissement privé), et la création de l'espace des mondes polaires (réhabilitation de la patinoire, de la salle polyvalente, des ateliers techniques, construction du musée, d'un jardin polaire et d'un bistrot polaire).

Le Maire et les Adjoints ont ensuite accompagné M. le Sous-préfet sur le terrain et lui ont présenté le bâtiment du pôle petite enfance et les différentes structures présentes (crèche, accueil de loisirs et éducation nationale). Ensuite, la visite s'est poursuivie sur le centre du village pour visualiser l'emplacement du futur espace des mondes polaires et les terrains qui seront prochainement aménagés pour de l'habitat.

La matinée s'est achevée autour d'une table où la discussion s'est poursuivie de manière très conviviale.

Merci Monsieur le Sous-Préfet de votre visite





La mairie vous informe

TARIFS COMMUNAUX 2013 :

Dans sa séance du 26 octobre 2012, le conseil municipal, a fixé les différents tarifs communaux relatifs aux services proposés par la Commune à ses administrés. Ces tarifs prennent en compte soit l'augmentation du coût de la vie soit un indice INSEE, ou font l'application ou non d'une décision particulière.

Vous trouverez ci-dessous les principaux tarifs (l'ensemble des tarifs est consultable sur le site internet de la Commune) :

CIMETIÈRE

Concessions 15 ans / 2 m²	281,00 €
Concessions 15 ans / 4 m²	387,00 €
Concessions 30 ans / 2 m²	387,00 €
Concessions 30 ans / 4 m²	529,00 €
Colombarium + concession 30 ans	337,00 €
Colombarium concession 15 ans	168,50 €
Caveau 2 places (hors conc.) 2 m² (superp)	1 970,00 €
Plaque bronze gravée	135,00 €

PARKING-DROIT DE PLACE

Location Parking (longue durée) (le mois)	37,85 €
Location Parking (occasionnelle) (la semaine)	37,85 €
Location Parking à l'année	414,00 €
Droit de place (le m²/jour)	2,20 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Cantine (un enfant) repas + animation pause méridienne	4,65 €
Cantine (plus de un enfant) repas + animation pause méridienne	4,33 €
Garderie à l'heure	1,65 €
Garderie à l'heure (tarif de base avec tarifs modulés en fonction des ressources) (le mercredi)	1,65 €

PATINOIRE

Droit d'entrée	
Gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans	
Individuel enfant (jusqu'à 15 ans)	3,20 €
Individuel adulte	4,50 €
Groupe (enfant et adulte)	2,10 €
Scolaire (gratuit pour école Prémanon)	1,50 €
Carte 10 entrées enfant	25,00 €
Carte 10 entrées adulte	40,00 €
Abonnement annuel enfant extérieur	suppr
Abonnement annuel enfant Prémanon	suppr
Abonnement annuel adulte extérieur	suppr
Abonnement annuel adulte Prémanon	suppr
Abonnement adulte (patins gratuits pour Prémanon)	60,00 €
Abonnement enfant (patins gratuits pour Prémanon)	30,00 €
Abonnement adultes et enfants 9, 6 et 3 mois voir délibération du 22/06/2012	
Location patins	2,10 €
Affûtage patins	2,40 €
Location piste annuelle (Curling)	570,00 €
Boissons chaudes	1,00 €
Boissons froides	1,50 €

LOCATION SALLES

Location Chalet des tuffes	36,00 €
Salle Hors Sacs Adulte ou mezzanine patinoire	2,00 €
Salle Hors Sacs Enfant ou mezzanine patinoire	0,98 €
Salle Hors Sacs Location Résident (24 h)	99,85 €
Salle Hors Sacs Location Extérieur (24 h)	150,25 €
Salle Hors Sacs Location (à l'heure)	12,40 €
Salle Polyvalente Location Résident (24 h)	150,90 €
Salle Polyvalente Location Extérieur (24 h)	224,85 €
Salle Polyvalente Location Tennis (à l'heure)	12,45 €
Salle Polyvalente Location Autre (à l'heure)	18,65 €
Salle de Réunion (centre sportif)	50,15 €
Nettoyage salle Polyvalente	34,35 €

Prémanon

VIE SCOLAIRE :

L'école primaire publique de Prémanon accueille actuellement 121 élèves répartis dans 5 classes.

Au cours de cette nouvelle année scolaire, des projets seront reconduits (natation, ski de fond), d'autres verront le jour et ci-dessous deux exemples de manifestations qui permettent un échange entre tous les élèves de l'école et du secteur.

Présentation de l'école	
Petite Section / Moyenne Section	24 élèves avec Brigitte FRANÇOIS - Michelle CHÊNE (ATSEM)
Moyenne Section / Grande Section	23 élèves avec Sylvie ROBBE & Gaëtane PERRET - Virginie BERTRAND (ATSEM)
CP/CE1	21 élèves avec Stéphanie LIZON & Gaëtane PERRET
CE1/CE2	23 élèves avec Céline ROSSET
CM1/CM2	30 élèves avec Nadia EVROUX
Magalie Lovisa :	Enseignante titulaire remplaçante rattachée à l'école le jeudi et le vendredi
Stéphanie Lizon :	Direction

15 JUIN 2012 : OLYMPIADES DE L'ÉCOLE :

« Les J.O de Londres… et si on organisait nos propres J.O. à Prémanon ? »

Tous les élèves de l'école de Prémanon se sont glissés dans la peau d'un athlète le temps d'une demi-journée. Ils ont participé à de nombreuses épreuves physiques proposées sous forme de jeux (relais, courses de chariots et de vélos, jeu des balles brûlantes…). Remerciements aux nombreux parents qui sont venus aider et partager ce moment très convivial au cours duquel les élèves ont mis en place des comportements d'entraide et de respect.



Les médaillés

CROSS DU COLLÈGE : PASSERELLE VERS LA 6° :

Vendredi 26 octobre, la classe de CM1/CM2 s'est rendue aux Rousses afin de participer au « traditionnel » cross du collège.

Environ 400 collégiens et 100 élèves des écoles primaires du secteur ont couru sur un parcours de 2600 m, aménagé autour du Fort des Rousses.

Un départ anticipé à 11h30, avec pique-nique à l'école primaire des Rousses, a permis de reconnaître le tracé étudié au préalable sur Google Maps et de s'échauffer par groupes avec l'aide de Loïc et Laurent.

Merci au collège de nous inviter chaque année à cette manifestation, premier pas vers le second degré pour les élèves de CM2, aux collègues d'EPS qui organisent la course et aux parents venus encourager les enfants.

Enfin, bravo à tous les enfants pour leur comportement exemplaire, leur engagement personnel et leurs belles performances !



Soixante minutes avant l'heure H, pour l'instant tout le monde est détendu…



CALENDRIER ÉVÈNEMENTIEL 2012-2013

ÉVÈNEMENTS	ORGANISATEURS ASSOCIATIONS	DATES ET LIEUX
Percussions Brésiliennes (Activité musicale, ludique et collective)	Ass. Scolaire Sportive et culturelle	1er décembre Centre de Sports et de Loisirs
Tournoi Curling	Club Curling	8 et 9 décembre - Patinoire
Combiné Nordic challenge	Ski Club	8 et 9 décembre - Les Tuffes
Stage Danse Africaine	Ass. Danse africaine	16 décembre Centre de Sports et de Loisirs
Saut à ski – Critérium Régional	Ski Club	29 décembre Omnibus – Les Rousses
Concert Choral	Chorale de Prémanon	30 décembre - Église
44e Ronde du Jura (épreuve automobile)	ASA du Jura	26 et 27 janvier Le Tabagnoz
Concours Alpin	Ski Club	27 janvier - Les Jouvencelles
Transjeune	Transorganisation	30 janvier Piste de ski La Darbella
Rallye Neige et Glace (rallye de régularité automobile)	Rallye Neige et Glace	5 février - Village
Transjurassienne (course ski de fond)	Ski Club	10 février - Passage village
Stage Danse Africaine	Ass. Danse africaine	24 février Centre de Sports et de Loisirs
Traversée du Massacre	Ski Club	3 mars – La Darbella
Final Subaru challenge saut spécial et combiné nordic	Ski Club	23 et 24 mars Tremplin des Tuffes
Fête de la musique	Comité d'animation	21 juin
Feux d'artifices	Commune de Prémanon	13 juillet Porte de la Sambine - village
Fête Patronale	Commune de Prémanon	17 et 18 août village
Rencontres généalogiques	Ass. Généalogies et Histoires du Haut Jura	22 et 23 septembre
La Forestière	Comité d'organisation de la Forestière et Club VTT Prémanon	23 septembre

Prémanon



TIPI - Titre payable par Internet

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures communales (garderie, cantine, loyer, location, ...)

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

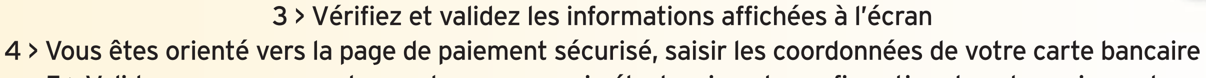
Le mode d'emploi est simple

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

1 > Connectez-vous à l'adresse Internet indiquée

2 > Saisissez les renseignements demandés

3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran



4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisé, saisir les coordonnées de votre carte bancaire

5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

L'ALCG (Association de Lutte Contre le Gaspillage) assurera le ramassage des encombrants le JEUDI 22 AOUT 2013 : les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie pour bénéficier du passage du camion de collecte.

ALCG à MOREZ : 25 avenue de la Libération Tél. : 03 84 33 49 51

RECYCLAGE DES MOBILES :



L' Association des Maires du Jura et France Télécom-Orange se sont associés pour collecter et recycler les téléphones mobiles inutilisés en signant une convention de partenariat.

La Commune de PRÉMANON s'est associée à cette opération et sera donc le relai de cette collecte. Un collecteur est installé au secrétariat de mairie dans lequel les mobiles peuvent être déposés par leurs utilisateurs qui n'en ont plus l'usage (toutes marques et tout opérateur).

Une fois collectés, les mobiles sont triés et reconditionnés aux Ateliers du Bocage, membre d'Emmaüs.

Si le mobile ne fonctionne pas, il est recyclé et les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés. Si le mobile est en état de marche, les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays d'Afrique comme mobile d'occasion. Dans ce cas, Orange reverse l'intégralité des bénéfices à Emmaüs International.

Nous possédons tous des portables dont nous n'avons plus l'usage. Alors maintenant, une seule adresse, le collecteur de la mairie !

CARTE AVANTAGES JEUNES 2012/2013 : DISPONIBLE À PRÉMANON !

Ces cartes sont disponibles depuis le 1er septembre 2012 et peuvent être achetées au secrétariat de Mairie, durant les heures d'ouverture, au prix de 5 €, pour les jeunes de la commune âgés de moins de 26 ans.





ATELIERS :

Dans le cadre de l'animation proposée par les membres du C.C.A.S au travers des différents ateliers (code de la route, équilibre, nutrition, écriture), l'information sur la nutrition a été prolongée par deux séances supplémentaires, les 2 et 16 octobre sur les thèmes suivants :

- « Lire les étiquettes »
- « Établir un menu »

Les personnes qui avaient assisté à la première séance ont pu ainsi compléter leur information et réflexion sur la nécessité de porter une attention particulière à leur nutrition. Les membres du C.C.A.S réfléchissent déjà pour mettre en place d'autres ateliers au cours de l'année 2013.

REPAS ANNUEL :

C'est le samedi 8 décembre 2012 que les personnes âgées de 70 ans et plus ont été conviées par le Centre Communal d'Action Sociale au repas annuel de l'Amitié.

Ce repas s'est déroulé pour la première fois à la salle polyvalente en raison de la difficulté de trouver un restaurant qui puisse accueillir autant de personnes. En effet, ce sont 60 Prémanonières et Prémanoniers qui ont participé à cette journée conviviale. Cette année l'attente était un peu particulière en raison de cette nouvelle formule, mais chaque convive a pu apprécier la disposition intime de la salle polyvalente préparée par les membres du CCAS et le repas préparé par le restaurant LE MIRABILIS de MIREBEL. À la fin de l'après-midi, chacun s'est souhaité de bonnes fêtes de fin d'année et s'est donné rendez-vous l'année prochaine.





Le Service accueil de loisirs

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE PRÉMANON

RACQUIN Nicole : responsable restaurant scolaire
CHÊNE Michèle : animatrice et A.T.S.E.M (petite et moyenne section maternelle)

HAMLAT Sabrine : animatrice
MASSOT Angélique : animatrice
BERTRAND Virginie : Directrice

Prémanon

Le Service accueil de loisirs (suite)

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE :

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil de + ou - 36 enfants âgés de 3 à 10 ans (périscolaire). Les mercredis, l'effectif maximum est de 24 enfants.

Nouveauté : **un endroit bibliothèque a été aménagé pour permettre aux enfants de se reposer, se calmer et lire tranquillement lorsqu'ils en ressentent le besoin.**

Cette nouvelle salle, située au rez-de-chaussée bas du pôle petite enfance, permet un meilleur accueil parents/enfants/animatrices ainsi qu'un déroulement d'activités manuelles sur plusieurs moments de la journée, sans avoir à tout ranger systématiquement. De plus les commodités (ex: toilettes, lavabos...) sont adaptées à leur âge, taille et se trouvent au même niveau.



SORTIE AU PARC DE LA TÊTE D'OR :

Cette sortie a été effectuée le mercredi 24 octobre avec la participation de 11 enfants et 3 animatrices sur la journée complète. Heureusement, la météo était avec nous.

Les enfants ont été ravis de pique-niquer; émerveillés d'avoir vu des éléphants , girafes, panda roux, ours etc. Pour de vrai!
Cette journée a été bénéfique pour les enfants dans le sens où ils ont pu prendre le temps de profiter, de découvrir et partager entre eux, visiter un lieu mais aussi voir des animaux qui leur étaient inconnus. Bien fatigués et la tête pleine de souvenirs, les enfants se sont endormis paisiblement dans le bus durant le retour.

Journée type du mercredi

6h30 / 8h30 : Accueil (petit déjeuner pour les lève-tôt, apporté par les parents)

9h15 / 11h : Activité manuelle et/ou jeux extérieurs

11h30 / 12h30 : Repas

12h30 / 13h : Temps libre

13h / 13h30 : Temps calme et/ou sieste selon l'âge et le besoin de l'enfant

14h / 15h45 : Activité extérieure choisie avec les enfants (6/10ans) variant selon la météo

15h30 : Jeux et activités libres (3/6 ans) intérieur ou extérieur (selon météo)

16h : Goûter pour tous (apporté par les parents)

16h30 / 18h15 : Accueil des parents

** Bien évidemment tous les enfants sont sensibilisés pour aller aux toilettes et se laver les mains avant chaque repas.*

PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS :

Mercredi 5 décembre 2012

Matin : création de décorations de la structure sur le thème de Noël; peinture sur vitres.
Après-midi : luge, bataille de boules de neige, bonhomme de neige (selon la météo).

Mercredi 12 décembre 2012

Matin: Atelier cuisine: confection de petits biscuits.
Après-midi: construction d'un igloo.

Mercredi 19 décembre 2012

Matin: sapin de noël.
Après-midi: jeux extérieurs, luge...

Janvier 2013

Activités sur le thème des « Mois Polaires ».
Visite du musée du jouet; initiation au patin à glace, balade en raquettes, si les conditions météorologiques nous le permettent.
En ce qui concerne les activités manuelles, nous nous baserons sur le dessin animé « L'Âge de glace ».



LES PETITS DÉGOURDIS :

Les petits dégourdis

Les assistantes maternelles de Prémanon ont créé en 2010 l'association « Les petits dégourdis », afin de rompre avec leur isolement en se réunissant tous les mardis matin, dans la salle de l'ancienne crèche, prêtée gracieusement par la Mairie.

Lors de ces rencontres hebdomadaires, elles organisent des activités manuelles, musicales ou des sorties avec les enfants dont elles ont la garde.

Si vous êtes assistante maternelle à Prémanon vous pouvez nous rejoindre en prenant contact avec Nathalie Bercelet (Présidente) au 03.84.60.58.19 ou Christine DUVERGT (Secrétaire) au 03.84.60.72.09.





SPORTS DE GLACE DU HAUT-JURA :

Une nouvelle saison commence pour le club des Sports de Glace du Haut-Jura : d'une part, **la section curling**, sport peu connu mais qui rencontre de plus en plus de succès avec un nombre d'adeptes de plus en plus importants à Prémanon suite aux nombreuses séances de démonstrations assurées par les bénévoles, d'autre part, **la section patinage** qui en est à sa 4è année d'existence et qui se développe d'une manière importante depuis l'année dernière grâce à l'arrivée d'un professeur diplômé d'État.

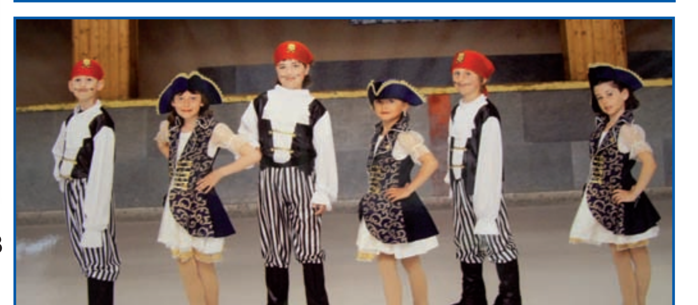
Pour la présente saison, le club de patinage débute avec une cinquantaine de patineurs de 3 ans à l'âge adulte qui patinent entre 1 h et 10 h par semaine.

Nouveauté pour cette année, une quinzaine de patineurs participeront à leur première compétition à la fin du mois de décembre.

Le gala 2013 est prévu le 15 février.







SKI CLUB PRÉMANON :

Le ski club de Prémanon est ouvert à toutes et tous.

Si vous désirez y adhérer pour pratiquer une ou plusieurs disciplines comme le ski de fond, le biathlon, le saut à ski et/ou le ski alpin, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables de section.



- **Commission Fond :** Nadine Soufalis, soufalis@wanadoo.fr / 06 70 95 32 55 ;
- **Commission Biathlon :** Yves Grandclément, yvesgrd@hotmail.com / 03 84 60 70 59 ;
- **Commission Saut :** Fréderic Magoni, fred.magoni@orange.fr / 03 84 60 75 31 ;
- **Commission Alpin :** Céline et Simon Couval, ski.alpin.premanon@gmail.com / 03 84 60 77 96.

Cette année le club organise plusieurs manifestations :

SKI CLUB PRÉMANON

8 et 9 décembre 2012 : Biathlon Nordic Challenge – Les Tuffes

27 janvier 2013 : Grand Prix de Prémanon (Course d'alpin) Les Jouvencelles

3 mars 2013 : Traversée du Massacre et Fête du Ski - La Darbella

Avril 2013 : Concours de saut

23, 24 et 25 août 2013 : Championnat de France de Ski Roue - Prémanon

Sans oublier notre participation au ravitaillement de la Transjurassienne qui traversera Prémanon le 10 février 2013.

(Nous vous rappelons que nous avons besoin d'un maximum de bénévoles pour ces manifestations).

21 & 22 septembre 2013 Arbent (01)
LA FORESTIÈRE
Bienvenue dans le Massif du Jura
CHAMPIONNAT DE FRANCE XC MARATHON 2013
XC 100, 60 km, XC Race 24 km & Rando 80, 70, 55, 35 km



Vous pouvez aussi retrouver toutes nos actualités sur notre site : http://www.scpremanon.com

Salutations sportives à toutes et tous et à bientôt sur les pistes....









ÉTAT CIVIL 2012

Naissances 2012

Amaury MENETRIER né le 17 juin à Lons-Le-Saunier
Basile ROBERT né le 18 juillet à Saint-Claude
Méline BRUNIER née le 16 août à Lons-le-Saunier
Loris DESWARTE né le 30 août à Saint-Claude
Lana CANTO née le 27 septembre à Saint-Claude
Antoine ROSSET né le 9 octobre à Saint-Claude
Mathew PERRAD né le 13 octobre à Saint-Claude
Joanne OMETINCK né le 6 décembre à Saint-Claude

Mariages 2012

Aurélie BULLY et Florian SALVATORE le 21 juillet
Karen HERVY et Joël LECRUX le 25 août
Ghislaine GENARD et Olivier JOUET le 22 septembre
Patricia GAUTHIER et Éric BREGEOT le 20 octobre

Décès 2012

Marie BONNEFOY-CLAUDET née GRAS décédée le 25 août à Prémanon
Maurice GAUTHIER-MANUEL décédé le 27 août à Saint-Claude
Marcel DELORME décédé le 15 octobre à Morez
Antoinette CAMELIN née PERNOT décédée le 1er novembre à Morez
Roland RAGUIN décédé le 13 décembre à Prémanon

Situation au 14 décembre 2012

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2013

La Commune vous informe qu'un recensement général de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013.

Trois agents recenseurs ont été recrutés pour assurer la collecte des informations nécessaires à l'INSEE:

- **Madame LAVENANT Hélène pour le secteur des Rivières – Le Goulet**
- **Monsieur PICHON Pierre pour le secteur du village**
- **Madame MARCHAND Michèle pour le secteur des Jouvencelles – La Darbella – Le Tabagnoz**

En conséquence, vous serez prochainement sollicité à votre domicile par ces personnes et je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil possible. En cas d'impossibilité de recevoir cet agent, veuillez prévenir le secrétariat de Mairie pour convenir d'un autre moyen de communication. (Tél. 03 84 60 77 09 Fax 03 84 60 72 52 ou mairie.premanon@wanadoo.fr).

HORAIRES DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : mairie.premanon@wanadoo.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

du 1er avril au 30 juin et du 15 septembre au 30 novembre : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
du 1er juillet au 14 septembre et du 1er décembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84

Directeur de la publication : Bernard Regard - Conception et Impression : Imprimerie Billot - Lons-le-Saunier - 03 84 47 09 04 - N° 19420